



ACO Maine et Loire



Invitation « Les Randonnées du Téléthon » le samedi 6 décembre 2025

L'AVA, le CARSA et la Délégation Territoriale du 49 de l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) vous invitent **le samedi 6 décembre** à participer aux « Randonnées du Téléthon » en voiture de Collection, d'Exception ou Youngtimer. Il s'agit d'une balade touristique de type « fléché-métré » avec roadbook, sans moyenne à respecter, qui se déroule sur la voie publique.

Cette édition sera notre 30^{ème} participation au Téléthon.

Au départ de Montreuil-Juigné, la randonnée du matin « *La Montée historique et Descente millésimée* » vous conduira au sommet d'une célèbre côte de la vallée de la Loire pour la découverte d'une propriété viticole. Et la randonnée de l'après-midi vous emmènera vers « *Les Curiosités de l'Anjou Bleu* », un circuit à l'ouest et nord-ouest de Montreuil-Juigné.

La pause repas du midi se fera à Montreuil-Juigné au prix de 15 € par personne. Comme l'année dernière, il s'agira d'un plateau repas, préparé par une grande surface, et qui sera servi par des bénévoles dans la Salle Jacques Brel.

Le but de la journée étant de récolter des fonds pour le Téléthon, la participation demandée est de 30 € par véhicule, cette somme étant reversée intégralement à l'AFM-Téléthon.

Voici le programme de la journée :

- 8 h 30 : Café d'accueil et remise du roadbook **à la Salle Jacques Brel située rue du Président Kennedy** à Montreuil-Juigné,
- 9 h 00 : Départ de la Randonnée du matin avec la visite de la propriété viticole,
- 12 h 15 : Déjeuner en commun à la Salle Jacques Brel de Montreuil-Juigné,
- 14 h 00 : Départ de la Randonnée de l'après-midi,
- 17 h 00 : Retour à Montreuil-Juigné,
- 17 h 15 : Pot de l'amitié au Village Téléthon sur la Place de la République, stationnement sur l'Esplanade de la Mairie.

Pour participer, nous vous demandons de nous retourner la fiche d'inscription-engagement renseignée avec votre paiement (chèque à l'ordre de « Amicale Véhicules Anglais »).

En 2024, vous étiez **113 équipages** et c'est la somme de **4700 €** qui a été remise au Téléthon.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- Alain Lefauchaux au 06 14 98 57 83 Email : a.lefauchaux@wanadoo.fr
- Jean-Paul Pacaud au 06 80 67 31 57 Email : pacaud.jp@orange.fr
- Xavier Leroi au 06 79 52 29 21 Email : xl66@laposte.net

Nous espérons que cette invitation retiendra votre attention car nous avons besoin de vous pour assurer le succès de cette journée. Cette invitation peut être retransmise à vos connaissances.

Bien cordialement, Alain, Jean-Paul et Xavier

Pièces jointes :

Fiche d'inscription et d'engagement / Règlement et Sécurité / Plan d'accès / Affiche



ACO Maine et Loire

Les Randonnées du TELETHON 2025

A retourner à : Alain LEFAUCHEUX 10 rue Claude Debussy 49460 Montreuil-Juigné



FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Adresse E.mail :@.....

Vous faites partie d'un club, d'une association « auto et/ou moto » merci d'indiquer son nom :

Marque et type de véhicule :

Date 1^{ère} immatriculation :

Numéro d'immatriculation :

Compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Je participe au Téléthon 2025 :

oui non

- A la randonnée du matin

☐	☐
--------------------------	--------------------------

- A la randonnée de l'après-midi

☐	☐
--------------------------	--------------------------

- Au repas* du midi

☐	☐
--------------------------	--------------------------

- Au pot de l'amitié (à partir de 17h15)

☐	☐
--------------------------	--------------------------

* Repas du midi + pause + pot : 15€ par personne 15€ x repas = €

Versement au TELETHON : 30 €

.....
* * Total à payer:

*** * faire le chèque à l'ordre de « Amicale Véhicules Anglais »**

ENGAGEMENT

Je soussigné (nom, prénom)

Reconnais :

- avoir reçu un exemplaire du règlement des randonnées organisées par l'AVA, le CARSA et la DT 49 de l'ACO ;
- avoir noté qu'il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de compétition ou d'une épreuve chronométrée,
- avoir été informé que l'assurance de mon véhicule pour les Randonnées du Téléthon du 6 décembre 2025 était à ma charge,
- dégager les associations AVA, CARSA et la DT 49 de l'ACO de poursuites en cas de dommages matériels et corporels occasionnés à mon véhicule, à moi-même, aux passagers et aux tiers.

M'engage :

- à respecter les règles du code de la route lors des randonnées qui se déroulent sur la voie publique.

Certifie :

- que mon véhicule est assuré en responsabilité civile circulation routière,
- que mon véhicule satisfait aux règles en vigueur du Contrôle Technique,
- ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire.

J'ai bien noté que je dois impérativement respecter le règlement de cette manifestation et que je peux être exclu de la manifestation à tout moment par le responsable de la manifestation pour le non-respect du règlement,

Fait à le

Signature :

Nota : Pour des raisons de maîtrise des coûts, nous attirons votre attention sur le fait qu'après le **28 novembre 2025** toutes les inscriptions seront considérées comme étant fermes et ne pourront pas faire l'objet de remboursement.